



PÉTITION

Quel projet ferroviaire entre Bordeaux et l'Espagne ?

Trois scénarios sont proposés :

- les scénarios 1 et 2, par la mise à 4 voies du tracé actuel, auraient pour conséquences à Pessac la destruction :
 - de l'habitat le long de la voie ferrée et des aménagements du centre-ville
 - des équipements (culturels et sportifs, ...) et des franchissements.
- le scénario 3, qui est le seul à prendre en compte le tronç commun Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Espagne

Avec la Fédération des syndicats et comités de quartiers de Pessac, nous sommes partisans du scénario n° 3, le plus favorable au développement durable.

Nom et Prénom	Adresse ou courriel	Signature
TRIBOU Franck	39 rue Fon de Madran 33600 PESSAC	
<p>Je suis un vieux de 83ans, attaché au temps ou le centre de Pessac "était une vraie place vivante de rencontres humaines". J'exprime ici mon opposition à un tel projet LGV destructeur. Je me bornerai succinctement à exprimer mes objections face à un tableau voilant des décisions de tout ordre derrière des écueils d'un prétendu progrès. C'est à qui poussera plus loin le développement. (et pour mémoire le scandale de l'Eurotunnel dont on reparle encore) l'argent mène-t-il le monde ? L'extension de l'urbanisation des sols, abouti à des dommages irréparables. Enfin n'en déplaise à une idéologie du développement ou tout autre mythologie technicienne, devient une telle forme de schizophrénie politique. En dépit des thèses différentes, il n'en demeure pas moins que ce projet est MONSTRUEUX, et aboutissant une ruine pour tous ceux qui sont touchés de près ou de loin, par violation du patrimoine, habitant sinistrés au même titre que des victimes d'inondations ou autres tempêtes, destruction et autres dégâts auxquels s'ajoutent la déprime et le stress de la démolition, sous considération des préjudices physiques ou moraux. Par la même je rappellerai que la question présentée est un sujet qui concerne la raison pratique, qu'il n'est pas un problème d'opinion mais un problème de raison, et la même raison doit constamment être purifiée car son aveuglement éthique est un danger que l'on ne peut jamais totalement éliminer.</p>		
		(Jacques Brosse 1990)

Pétition à renvoyer au plus tard le 28 décembre au :
Comité des Quartiers du Monteil 13, rue Henry Fruges 33600 PESSAC